



Wàs get's neis ? ¿ 6 əp !onə

Lettre d'information n°1—Septembre 2020

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Bartenheim et de la Chaussée,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve au travers de cette lettre d'information qui marque le virage éditorial que je souhaite apporter aux publications de la commune.

Je vous espère en bonne santé et j'adresse tout mon soutien à celles et ceux qui sont encore touchés par le COVID-19 ou toute autre maladie. La période que nous vivons ici et ailleurs dans le monde, reste une épreuve qui bouscule nos modes de vie. En tant que Maire de la commune et au nom de tout le Conseil Municipal, je tiens à vous assurer de notre dévouement. En ce qui concerne les publications de votre mairie, le bulletin «'S BLÄTTLE » continue d'exister et sera diffusé dans vos boîtes aux lettres une fois par semestre. Cette nouvelle lettre d'information « **Wàs get's neis** » ou « **Quoi de 9?** » paraîtra quant à elle **tous les 2 mois** et vous rapportera toute l'actualité récente de votre village : décisions du conseil municipal, nouveaux aménagements ou services, règles de la vie en communauté, retrouvez ici tous les sujets qui nous impactent dans notre quotidien. Je vous souhaite une agréable lecture.

Bernard Kannengieser, votre Maire

VOTRE NOUVELLE MUNICIPALITE

En place depuis le 3 juillet 2020, la nouvelle municipalité est composée de femmes et d'hommes qui, à mes côtés, **se saisissent des grandes thématiques et enjeux déterminants pour l'avenir de notre commune.**



M. Bernard KANNENGIESER

Maire

11^{ème} Vice-Président de Saint-Louis Agglomération, chargé de la Petite Enfance



M. Jean-Luc MADER

2ème Adjoint

(CD : M. Patrick LUDWIG)
Technique, Travaux



M. Ariel BISSELBACH

4ème Adjoint

Associations, Culture, Sports



M. Pascal OTT

6ème Adjoint

(CD : M. Joris THURNHERR)
Sécurité des personnes et des biens



M. Dominique SCHITTLY

8ème Adjoint

Finances



Mme Marie-Rose SCHOLER

1ère Adjointe

(CD : M. Matthieu SCHOCH)
Administration, Urbanisme,
Communication



Mme Chantal KIENLEN

3ème Adjointe

(CD : M. Gilbert HARNIST)
Environnement, Agriculture



Mme Ariane RINQUEBACH

5ème Adjointe

Développement durable, Artisans, Commerçants et Entreprises



Mme Marie-Christine BROGLIE

7ème Adjointe

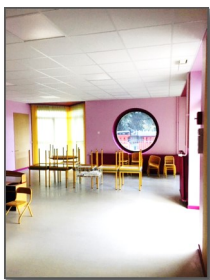
Scolaire, Petite enfance, Affaires sociales



A compter du samedi 3 octobre 2020, une permanence d'élus est programmée tous les 1ers samedis du mois à Bartenheim-la-Chaussée. Vous serez accueillis de 10h à 12h par un élu dans les locaux de la protection civile au **4, rue Saint-Martin (à côté de la chapelle Saint-Martin)**. N'hésitez pas à venir à notre rencontre en cas de besoin.

Moto-Cross et nuisances sonores : un compromis trouvé

Suite à de nombreuses plaintes relatives au bruit provoqué par les motos, la municipalité a rencontré le Président du club afin de trouver des solutions. Une campagne de mesure de bruit sera lancée à court terme pour définir un plan d'action : plantation d'arbres, murs anti-bruit, sont des pistes envisageables. En parallèle, le Conseil Municipal a voté une motion demandant que les autorités règlementaires prennent en compte la demande de réduction des niveaux sonores autorisés.

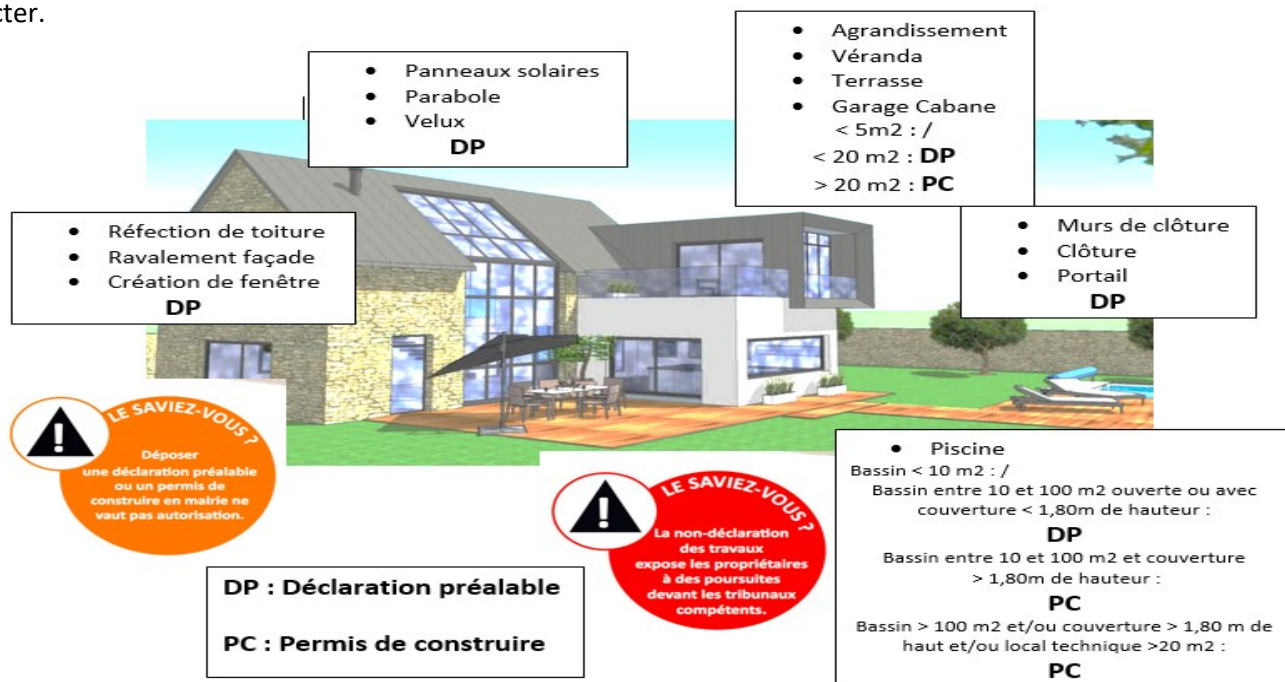


Rentrée scolaire : rénovations et ouverture de classe

Deux salles de classe de l'école maternelle **Les Lilas** ont été rénovées au cours du mois d'août ainsi qu'un couloir et une salle de classe de l'école élémentaire **Charles Péguy**. Dans cet établissement, une 9ème classe a par ailleurs été ouverte depuis la rentrée; l'école accueille désormais 202 élèves de 6 à 11 ans.

URBANISME : QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Lors de nos visites dans la commune, nous avons pu constater qu'un certain nombre de constructions et de travaux ont été effectués sans autorisation préalable. Vous trouverez ci-dessous, des extraits de la réglementation à respecter.



Vous avez un doute sur votre construction ou souhaitez régulariser votre situation ? Le service urbanisme vous invite à vous rendre en mairie. Sans action, des sanctions financières peuvent être appliquées.

ESPACE D'EXPRESSION

Le groupe « **Un Horizon Commun** »

Nous remercions l'équipe majoritaire pour sa main tendue et nous travaillerons de concert dans les quatre commissions qui nous ont été proposées à savoir : finance, petite enfance, environnement et développement durable.

Nous gardons comme depuis le début notre esprit constructif et ouvert dans l'intérêt du village et de ses habitants.